

IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE COMPTE

Je soussigné, _____ et
Nom et prénom du titulaire du Compte

Nom et prénom du cotitulaire du Compte, si applicable (ci-après collectivement le « Client »)

accorde(ons) à _____
Nom et prénom du Mandataire

Date de naissance du Mandataire (MM JJ AAAA)

Profession du Mandataire

Domaine d'activité du Mandataire

domicilié au _____ (ci-après le « Mandataire »)

Adresse de résidence du Mandataire

Numéro de téléphone du Mandataire

les pouvoirs ci-après détaillés pour l'ensemble des Comptes, présents et futurs, regroupés sous la (les) racine(s) de Compte(s) énoncé(s) ci-dessous appartenant au Client lesquels sont détenus auprès de Courtage direct Banque Nationale inc. (ci-après le « Courtier »). Une racine étant définie par les 6 premiers caractères du numéro de Compte.

1. _____ 2. _____ 3. _____ (ci-après le « Compte »).

VEUILLEZ COCHER UNE CASE SEULEMENT

Autorisation de transiger

J'autorise le Mandataire à me représenter et à donner toute instruction en rapport avec la gestion de mon Compte incluant notamment des ordres quant à l'achat (au comptant ou sur marge), la vente (y compris la vente à découvert), la négociation de tout titre et l'utilisation de tout solde créditeur disponible.

Restrictions : La présente autorisation de transiger **n'autorise pas** le Mandataire à :

- Recevoir, endosser, retirer, transférer ou céder tout titre ou solde créditeur disponible détenu au Compte pour le bénéfice du Client, du Mandataire ou de tout tiers. (La présente ne doit pas être interprétée comme limitant le pouvoir du Mandataire de donner des instructions relativement à l'achat et la vente de tout titre.) ;
- Tirer et émettre, recevoir, endosser et céder tout chèque, traite, ordre de paiement et effet négociable pour le bénéfice du Client, du Mandataire ou de tout tiers ;
- Ouvrir, fermer, changer l'adresse d'un Compte et signer toute convention ou document nécessaire à l'administration du Compte.

Procuration

J'autorise le Mandataire à me représenter et à donner toute instruction en rapport avec la gestion de mon Compte incluant notamment mais non exclusivement des ordres quant à l'achat (au comptant ou sur marge), la vente (y compris la vente à découvert), la livraison, la négociation de tout titre et l'utilisation de tout solde créditeur disponible.

Pouvoirs : Sans limiter la généralité de ce qui précède, je donne au Mandataire les pouvoirs suivants :

- Recevoir, retirer, transférer, céder pour le bénéfice du Client, les titres ou soldes créditeurs disponibles détenus au Compte ;
- Tirer et émettre, recevoir, endosser et céder tout chèque, traite, ordre de paiement et effet négociable pour le bénéfice du Client.

Restrictions : La présente procuration **n'autorise pas** le Mandataire à :

- Recevoir, endosser, retirer, transférer ou céder tout titre ou soldes créditeurs disponibles détenus au Compte pour le bénéfice du Mandataire ou de tout tiers ;
- Tirer et émettre, recevoir, endosser et céder tout chèque, traite, ordre de paiement et effet négociable pour le bénéfice du Mandataire ou de tout tiers ;
- Ouvrir, fermer, changer l'adresse d'un Compte et signer toute convention ou document nécessaire à l'administration du Compte.

Je ratifie à l'avance tous les actes posés par le Mandataire en vertu de la présente autorisation de transiger ou procuration. Je reconnais que tous les actes posés par le Mandataire seront régis par les dispositions des conventions d'ouverture de Compte signées par le Client. Il est entendu que le Courtier ne sera pas responsable de toute perte ou de tout dommage présent ou futur, direct ou indirect que pourrait subir le Client et qui se rapporterait de quelque façon que ce soit à la nomination du Mandataire aux termes de la présente autorisation de transiger ou procuration.

La présente instruction demeurera en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée par le Client au moyen d'un avis écrit transmis au Courtier.

Avis important : Si le Client n'a effectué aucun choix quant à l'Autorisation de transiger ou Procuration, Courtage direct Banque Nationale prendra pour acquis qu'il désire que le Mandataire ait uniquement une Autorisation de transiger.

Date (MM JJ AAAA)

Signature du Titulaire du Compte

Date (MM JJ AAAA)

Signature du Cotitulaire du Compte (si applicable)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE MANDATAIRE

1. Le Mandataire est-il un «¹ initié assujéti» au sens de la réglementation ?

Oui Non **Si oui, veuillez préciser le nom de la compagnie et le symbole boursier :** _____

¹ Vous êtes un initié assujéti si vous êtes le chef de la direction, le chef des finances ou le chef de l'exploitation ou tout administrateur d'un émetteur assujéti ou si vous avez la propriété véritable ou exercez une emprise sur des titres comportant plus de 10% des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur ou avez accès à de l'information sur des faits importants ou des changements importants concernant un émetteur assujéti avant qu'ils ne soient rendus publics.

2. Le Mandataire détient-il lui-même ou comme membre d'un groupe, une position de contrôle dans une telle compagnie (20 % ou plus des actions comportant un droit de vote) ?

Oui Non **Nom de la compagnie :** _____ **Symbole boursier :** _____

3. Le Mandataire ou un membre de sa famille (conjoint, enfants, parents) avec qui vous demeurez, est-il un employé, directeur ou dirigeant d'une firme de courtage en valeurs mobilières ?

Oui Non **Si oui, veuillez joindre une autorisation écrite d'un administrateur ou d'un associé de la firme (ex. : directeur de la conformité) autorisant l'ouverture du présent Compte de courtage.**

4. Le Mandataire est-il rémunéré pour les services faisant l'objet de la présente autorisation de transiger ou procuration ?

Oui Non

Si oui, le Mandataire est-il dûment inscrit en vertu de la législation sur les valeurs mobilières ou bénéficie-t-il d'une dispense d'inscription ?

Oui Non

5. Le Mandataire détient-il des autorisations de transiger ou des procurations à l'égard d'autres Comptes chez Courtage direct Banque Nationale ou ailleurs ?

Oui Non **Si oui, combien :** _____

6. a) Le Mandataire est-il un membre de la famille immédiate² du Titulaire ou du Cotitulaire du Compte le cas échéant ?

Oui Préciser le lien : _____

² Par membre de la famille immédiate, on entend le conjoint, père et mère, enfants, frères et soeurs, beaux-pères et belles-mères, beaux-fils et belles-filles, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, oncles et tantes et tout membre de la famille vivant sous le même toit que le Titulaire de Compte.

Non (passer à 6b).

b) **Si non**, expliquer le lien ou relation entre le Mandataire et Titulaire ou Cotitulaire du Compte le cas échéant³ : _____

³ Veuillez noter que si le Mandataire n'est pas un membre de la famille immédiate, le dossier pourrait être soumis pour analyse.

VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DU MANDATAIRE

Conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, la vérification de l'identité de toute personne habilitée à donner des instructions à l'égard d'un Compte de courtage doit être effectuée. **À cet effet, le Mandataire doit remplir le formulaire Vérification de l'identité (f.19447-701).**

Le Mandataire s'engage à compléter le formulaire ci-haut mentionné aux fins de l'identifier adéquatement et de lui permettre d'exercer les pouvoirs qui lui sont confiés en vertu de la présente autorisation de transiger ou procuration. *Si le Mandataire est un Client de la Banque Nationale du Canada, à moins d'avis contraire de sa part et si certaines conditions sont remplies, Courtage direct Banque Nationale procédera automatiquement à la vérification de son identité en validant celle-ci auprès de la Banque Nationale du Canada.*

Date (MM JJ AAAA)

Signature du Mandataire

DÉCLARATION DES TÉMOINS (HORS QUÉBEC SEULEMENT)

Nous avons assisté à la signature du Titulaire de Compte dont le nom et la signature figurent ci-dessus et n'avons aucune raison de croire que le Titulaire de Compte est incapable de donner une autorisation de transiger ou procuration. Nous avons signé cette autorisation de transiger ou procuration en présence du Titulaire de Compte et en présence de l'un et l'autre.

REMARQUE : Les personnes suivantes ne peuvent être témoins : le Mandataire, l'époux(se) ou conjoint(e) du Mandataire; l'époux(se), conjoint(e) ou l'enfant du Titulaire de Compte dont le nom et la signature figurent ci-dessus ou quelqu'un que cette personne traite comme son enfant; une personne qui est âgée de moins de 18 ans; une personne dont les biens sont sous tutelle; ou une personne qui a un tuteur à la personne. Cette autorisation de transiger ou procuration, si elle n'est pas signée devant témoin, peut ne pas être acceptée.

Date (MM JJ AAAA)

Signature du témoin

Nom du témoin (en lettres moulées)

RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DE COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE

Vérification d'une pièce d'identité au FCC Vérification du SSC

Date (MM JJ AAAA)

Employé Courtage direct Banque Nationale